Un projet pilote européen pour tester les big data agricoles grandeur nature

11 avril 2016

Le 12 avril 2016 marque la fin de l'appel communautaire pour le lancement de plusieurs « Projets pilotes à grandes échelles » dans le domaine des objets connectés. L'axe « agriculture intelligente et sécurité alimentaire » est particulièrement intéressant car il propose de mettre les objets connectés et les données au cœur du système agro-alimentaire. Ces projets pilotes de grande échelle incluraient plusieurs expérimentations dans une variété d'entreprises et dans différents pays européens, ceci afin de représenter les divers systèmes et filières de production agricole.

L'utilisation d'objets connectés tout au long de la chaîne est vue comme une façon de diminuer les volumes d'intrants utilisés, de limiter le gaspillage alimentaire et d'améliorer la transparence vis-à-vis du consommateur.

Ce projet se base sur les réflexions du groupe de travail « Agriculture intelligente et sécurité alimentaire » de la nouvelle Alliance Pour l'Innovation dans les Objets Connectés (AIOTI), créée en mai 2015 sous l'impulsion européenne de la Direction Générale des Réseaux de communication, contenu et technologies (DG CNECT). Ce groupe a publié en décembre 2015 le rapport *Agriculture intelligente et sécurité alimentaire, application aux objets connectés*, qui détaille les contours possibles d'un projet pilote dans ce domaine.

Les points clés, une fois le caractère « divers, complexe, volatile et sous surveillance citoyenne » de l'agriculture bien présenté, sont de concevoir dès le départ des modèles économiques viables pour les acteurs impliqués, une architecture robuste pour le système de gestion des données et une gouvernance adéquate. Sur ce dernier point, le rapport insiste sur l'implication nécessaire des offreurs de services (fournisseurs d'objets et des services de gestion des données associés, fournisseurs de services de conseils exploitant ces données) et des demandeurs (exploitations agricoles, transformateurs agro-alimentaires, distributeurs). L'accent est également mis sur l'intérêt de prendre en compte les différents niveaux de « maturité digitale » des acteurs.

Gaétane Potard-Hay, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne